Covid-19 Le Pas-de-Calais 2e département le plus touché

Reconfinement ou pas ? Le préfet propose, le gouvernement décide

Mardi 2 mars, lors d'une réunion en visioconférence avec les élus de l'association des maires du Pas-de-Calais, le préfet Louis Le Franc a présenté les mesures qu'il devait proposer au gouvernement ce mercredi 3 mars.

« *Il ne s'agissait pas d'une concertation de circonstance. Les propositions ont été faites en concertation et construites à partir des réalités. Le préfet a posé les chiffres sur la table. Ils sont au rouge. Il y a donc deux options : ou on les regarde rougir encore ou on essaye de ralentir la pandémie et là il n'y a pas 36 solutions* », explique Frédéric Leturque, président de l'association des maires du Pas-de-Calais et des Hauts-de-France.

Faudra-t-il de nouveau une attestation pour aller chercher sa baguette de pain ?

Les quatre propositions du préfet

Ce sont quatre mesures que le préfet a proposées mercredi au gouvernement.

La première est la généralisation du port du masque sur tout le département : « *C'est une décision importante car dans certaines communes, notamment rurales, il n'est pas obligatoire. Sa généralisation donnera de la clarté. On ne se posera plus la question de savoir s'il faut ou non le porter* », précise Frédéric Leturque.

La seconde proposition concerne les commerces avec une nouvelle jauge. Les établissements devront limiter leur accès à une personne pour 15 m² : « *C'est important notamment pour les grandes surfaces où l'on sait que le contrôle des accès est complexe. Il faut que les patrons de ces établissements prennent aussi leurs responsabilités* ». La jauge dans les hypermarchés, est actuellement de 1 client pour 10 m².

Troisième mesure, la démultiplication des tests salivaires dans les établissements scolaires : « *L'Éducation nationale va donner un coup d'accélérateur pour tester les élèves dès la rentrée, lundi prochain.* »

« Ça ne doit pas être pris comme une punition, mais comme un facteur d'espoir. » F. Leturque

Enfin, il y a la proposition d'un reconfinement durant trois week-ends dès cette semaine. « *Ça ne doit pas être pris comme une punition, mais comme un facteur d'espoir* », souligne le président de l'AMF62. Cette décision a fait l'objet de discussions jusqu'à mardi soir : « *Comme le préfet, nous, élus, voulons protéger la population. Le but de ce reconfinement est d'éviter une démultiplication de brassages et de déplacements à risques. Mais ce ne doit pas être un exercice sans horizon. On donne un coup de collier durant trois semaines et on respire au mois d'avril. En tout cas, on essaie d'ouvrir un autre chemin.* »

Une exigence : accélérer la vaccination

Pour Frédéric Leturque, ces mesures vont donc dans le bon sens. Néanmoins, l'AMF a émis une exigence : l'accélération de la vaccination dans le département. « *Depuis deux mois, nous disons que le Pas-de-Calais est sous-doté. On a 70.000 personnes de plus de 75 ans. Ça n'a pas été suffisamment pris en compte. L'ARS a reconnu, la semaine passée, s'être trompée. Maintenant elle doit rectifier. Ce que l'on réclame, c'est une dotation de doses supplémentaire pour ouvrir de nouvelles lignes de vaccination, dans les zones urbaines comme dans les territoires ruraux* », insiste Frédéric Leturque.

À l'heure où nous imprimions, mercredi soir, il ne s'agissait encore que de propositions. La décision définitive devait être prise à l'issue du conseil de défense et annoncée ce jeudi 4 mars par le Premier ministre, Jean Castex. **Frédéric Berteloot**

Réaction d'élus

« Personne n'a la science infuse. » J. Duquenoy

Pour Joël Duquenoy, président de la Capso : « *On parle d'un confinement du vendredi 18h au lundi 6h. Je ne sais pas si c'est une bonne mesure et personne n'a la science infuse. Personnellement, je pense que la meilleure solution serait un confinement total et surtout une meilleure couverture vaccinale.* » La proposition de transformer Sceneo en centre de vaccination tient toujours. « *Comme les doses ne sont pas disponibles, ça ne sert pas à grand-chose pour le moment. Mais si une campagne de vaccination massive devait être organisée, évidemment qu'on ouvrirait Sceneo.* »

« Un reconfinement le week-end, ce serait la double peine. » B. Petit

Pour Bertrand Petit, maire de Saint-Martin-lez-Tatinghem et vice-président du conseil départemental : « *Un reconfinement le week-end, ce serait la double peine. Les gens doivent aller travailler, mais ne peuvent plus sortir le soir. Ils n'ont plus que le week-end pour se détendre, s'aérer. Là, on va les obliger à rester chez eux... Je ne suis pas certain que c'est cela qui va régler le problème de la propagation du virus, ni de la tension dans les hôpitaux. Au contraire, ça va créer de nouvelles tensions. Personnellement, je ne suis pas convaincu de son utilité. La seule chose qui fera évoluer positivement la situation, c'est une accélération de la vaccination qui, malheureusement, se fait à petite dose.* ».

« Je suis en phase avec cette décision. » Ch. Leroy

Christian Leroy, président de la communauté de communes de Lumbres est, lui, plutôt convaincu par le reconfinement : « *Au-delà des chiffres liés au taux d'incidence, c'est surtout la presque saturation des lits de réanimation qui est inquiétante, avec 94% de taux d'occupation, il faut agir. Comme tout le monde, j'aurais préféré éviter cette situation de confinement, mais elle est inévitable au risque d'avoir une situation sanitaire qui devient incontrôlable. Je suis donc en phase avec cette décision, mais je suis aussi convaincu que la seule issue pour sortir de cette crise demeure la vaccination qu'il faut amplifier à partir du centre de vaccination de Lumbres qui montre aujourd'hui toute sa pertinence et son efficacité.* »

F. B

Des taux d'incidence très élevés

La situation sanitaire du Pas-de-Calais est des plus préoccupantes. Avec un taux d'incidence de 405 cas positifs pour 100.000 habitants, notre département est le deuxième plus impacté après les Alpes maritimes.

Et le pays de Saint-Omer n'échappe pas au constat que le virus gagne du terrain. Sur la Capso, le taux d'incidence était, en fin de semaine dernière, de 534 cas positifs pour 100.000 personnes. Sur la CCPL, on en était à 488 cas pour 100.000 habitants. Donc largement au-dessus de la moyenne départementale.

Selon les données de laboratoire, sur le pays de Saint-Omer, 11% des tests effectués se révèlent positifs. 88% sont des variants anglais.

Situation stable au CHRSO

Mardi 2 mars, le centre hospitalier de la région de Saint-Omer accueillait encore 8 patients positifs en réanimation.

Dans les services, 11 patients ont montré des résultats positifs après réalisation d'un test à l'entrée et 30 patients sont hospitalisés dans les unités Covid.

Au total, ce sont donc 49 patients Covid positifs qui sont accueillis ce jour sur l'ensemble de l'établissement.

Concernant la vaccination, l'établissement poursuit son activité au rythme des livraisons des doses de vaccins. À ce jour, 1.166 personnes ont été vaccinées au CHRSO, dont 385 professionnels de santé.

Pour le grand public, le centre de vaccination assure, pour l'heure, le rappel des personnes dont le rendez-vous avait été annulé.